

## A la rentrée... Sortez en Vikibus

Beaucoup d'utilisateurs et de personnes souhaitant utiliser le Vikibus se questionnent sur le fonctionnement de ce service proposé par la Ville d'Yvetot.

Nous avons rencontré Alain Canac, Adjoint au Maire et élu référent Vikibus. Il répond à nos questions.



**Les Echos d'Yvetot :** « **Les horaires Vikibus actuels seront-ils reconduits à la rentrée ?** »

**Alain Canac :** « Oui ! Les horaires sont maintenus pour cette année scolaire. Après la modification horaire de septembre 2017, nous avons tenu compte des remarques et adapté quelques tranches horaires pour répondre à l'intérêt général. Les horaires actuels sont appropriés car ils correspondent désormais à toutes les catégories d'utilisateurs. Ils seront donc conservés cette année jusqu'en septembre 2019. »

**LEY :** « **Le Vikibus est-il un bus urbain ou un transport à la demande ?** »

**AC :** « Un bus urbain ! Il faut savoir que les horaires sont faits pour correspondre au plus grand nombre. Ce n'est pas un transport à la demande. Cela signifie que le Vikibus suit un circuit et des horaires précis. A titre d'exemple, les horaires du Vikibus ne correspondront pas forcément avec l'horaire de votre rendez-vous médical. »

**LEY :** « **Les Vikibus sont-ils accessibles aux personnes à mobilité réduite ?** »

**AC :** « Oui naturellement. Chaque Vikibus est équipé d'une rampe d'accès dite PMR. Il ne faut pas hésiter à demander qu'elle soit déployée. Un schéma directeur d'accessibilité spécifique Vikibus a été réalisé et validé par une commission préfectorale. Les normes sont donc respectées. Mais nous souhaitons aller au-delà et développer une démarche d'amélioration continue. Une personne à mobilité réduite est membre du Conseil d'Exploitation Vikibus. Nous travaillons régulièrement à la réalisation d'améliorations pragmatiques. Les cheminements jusqu'à l'arrêt Vikibus ne sont pas oubliés mais sont parfois plus longs à solutionner, puisque c'est parfois toute une rue qui doit être repensée. »

**LEY :** « **J'habite sur le circuit de la Ligne 1 et je souhaite me rendre à un arrêt sur la Ligne 2, est-ce possible ?** »

**AC :** « Oui bien sûr ! Votre titre de transport autorise les correspondances entre la Ligne 1 et la Ligne 2. Les arrêts de correspondances se trouvent notamment à la gare, au Collège Camus, rue Pierre Varin et au Musée des Ivoires pour le centre-ville. »

**LEY :** « **Pourquoi y a-t-il 45 minutes de pause le matin et l'après-midi ?** »

**AC :** « Cela correspond au temps de pause réglementaire des conducteurs. Ainsi le matin par exemple, le conducteur effectue une première pause de 15 minutes puis une pause de 30 minutes minimum. La conduite d'un bus, en ville et sur un trajet identique 15 fois par jour, nécessite beaucoup de vigilance. Le conducteur du bus est le garant de la sécurité de tous, utilisateurs du Vikibus comme des autres usagers de la route. C'est pourquoi, au-delà du respect de la réglementation, je suis très attaché à ce que les conducteurs travaillent dans des conditions qui permettent d'assurer une sécurité maximale. Pendant sa pause, le conducteur n'est plus dans le bus qui doit être vide. En cas de malaise d'un passager seul dans le bus, personne ne pourrait prévenir les secours. »

**LEY :** « **Pourquoi le Vikibus n'emprunte pas la rocade ?** »

**AC :** Là encore, cela relève d'un objectif sécuritaire. Au-delà des questions réglementaires (zone 50 km/h ou non) qui peuvent être contraignantes, vous savez tous qu'un bus urbain ne dispose pas de ceintures et que certains voyageurs sont debout. C'est donc par prudence et bon sens que les Vikibus ne sont pas autorisés à emprunter la rocade, dans la zone à 70 ou 80 km/h avec des passagers. Dans la même logique, j'ai toujours interdit tout franchissement de passage à niveau. »

**LEY :** « **Peut-on monter dans le Vikibus avec son vélo ?** »

**AC :** « Non ! Les Vikibus peuvent transporter, selon le modèle, entre 22 et 39 passagers. Ils sont adaptés aux rues d'Yvetot, parfois étroites. Il n'existe pas de dispositif pour attacher un vélo dans le bus et la présence d'un vélo empêcherait d'autres personnes de monter par manque de place. »

**LEY :** « **Il m'est arrivé de rater mon bus, puis-je connaître l'horaire de mon bus en temps réel ?** »

**AC :** « Oui, c'est simple comme un flash. Aujourd'hui, grâce à votre smartphone, vous pouvez savoir en temps réel où se situe votre Vikibus. Impossible donc de rater son passage à l'arrêt. C'est très simple. Il suffit d'avoir une application pour lire les QR Codes et de flasher celui de l'arrêt souhaité. Les QR Codes sont présents sur chaque poteau Vikibus, et téléchargeables sur le site de la Ville. Vous pouvez donc l'imprimer et le mettre dans la cuisine pour être certain que vos enfants partent à l'heure prendre le Vikibus. »